

Constructeur de routes et d'aménagements urbains

RNCP35888 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	341
Formacode(s)	22022
Code(s) ROME	F1702
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier professionnel qui exerce dans le domaine des travaux publics pour des travaux neufs et d'entretien dans tout type d'entreprise.

Il contribue à la sécurité des usagers et à l'amélioration du cadre de vie dans tous les domaines techniques et innovants de son secteur et dans le cadre des exigences réglementaires, sécuritaires, normatives, environnementales et esthétiques fixées par l'entreprise. Il intervient tout au long de la durée de vie des ouvrages, ce qui lui impose une connaissance des techniques employées depuis la construction jusqu'à la déconstruction.

ACTIVITÉS VISÉES

Dans le cadre de ses activités, le constructeur de routes et d'aménagements urbains pourra :

- assurer la communication et la préparation
- réaliser et contrôler un ouvrage courant
- réaliser des travaux spécifiques

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Dans le domaine professionnel,

Bloc 1 - Etude et préparation d'une intervention :

- compléter et transmettre des documents
- décoder un dossier technique
- choisir les matériels et l'outillage

Bloc 2 - Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant :

- déterminer des quantités de matériaux et d'éléments
- organiser son poste de travail
- sécuriser son intervention
- implanter et tracer un ouvrage simple
- réaliser une structure de voirie
- raccorder un réseau
- poser des éléments structurants de voirie
- réaliser des petits ouvrages maçonnés
- réaliser un revêtement à base de liant hydraulique
- réaliser un revêtement à base de liant bitumineux

- effectuer des autocontrôles

Bloc 3 - Réalisation de travaux spécifiques :

- échanger et rendre compte oralement
- intervenir à proximité des réseaux
- effectuer la manutention des charges
- réceptionner les approvisionnements
- participer aux opérations de contrôle

Dans le domaine des enseignements généraux,

Bloc 1 - Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique :

FRANCAIS

- communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer
- reformuler, à l'écrit et à l'oral, un message lu ou entendu
- évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer
- lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des oeuvres littéraires et artistiques
- rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

HISTOIRE-GEOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser
- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République

Bloc 2 - Mathématiques et physique-chimie :

- rechercher, extraire et organiser l'information
- proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- expérimenter, utiliser une simulation
- critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

Bloc 3 - Education physique et sportive :

- développer sa motricité
- s'organiser pour apprendre et s'entraîner
- exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
- construire durablement sa santé
- accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

Bloc 4 - Prévention-santé-environnement :

- appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- agir face à une situation d'urgence

Bloc 5 - Langue vivante étrangère :

L'épreuve de langue vivante étrangère obligatoire a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- comprendre la langue orale
- comprendre un document écrit
- s'exprimer à l'écrit
- s'exprimer à l'oral en continu

- interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Bloc facultatif - langue vivante :

L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D. 312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- s'exprimer à l'oral en continu
- interagir à l'oral
- comprendre un document écrit

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Bloc facultatif - Mobilité :

- comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger
- caractériser le contexte professionnel étranger
- réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger
- comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France
- se repérer dans un nouvel environnement
- identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil

Blocs de compétences

RNCP35888BC01 — Etude et préparation d'une intervention

LISTE DE COMPÉTENCES

- compléter et transmettre des documents
- décoder un dossier technique
- choisir les matériels et l'outillage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP35888BC02 — Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant

LISTE DE COMPÉTENCES

- déterminer des quantités de matériaux et d'éléments
- organiser son poste de travail
- sécuriser son intervention
- implanter et tracer un ouvrage simple
- réaliser une structure de voirie
- raccorder un réseau
- poser des éléments structurants de voirie
- réaliser des petits ouvrages maçonnés
- réaliser un revêtement à base de liant hydraulique
- réaliser un revêtement à base de liant bitumineux
- effectuer des autocontrôles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel pratique

RNCP35888BC03 — Réalisation de travaux spécifiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- échanger et rendre compte oralement
- intervenir à proximité des réseaux

- effectuer la manutention des charges
- réceptionner les approvisionnements
- participer aux opérations de contrôle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel oral et pratique

RNCP35888BC04 — Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

FRANCAIS

- communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer
- reformuler, à l'écrit et à l'oral, un message lu ou entendu
- évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer
- lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des oeuvres littéraires et artistiques - rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

HISTOIRE-GEOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser
- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral

RNCP35888BC05 — Mathématiques et physique-chimie

LISTE DE COMPÉTENCES

- rechercher, extraire et organiser l'information
- proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- expérimenter, utiliser une simulation
- critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics): CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP35888BC06 — Education physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

- développer sa motricité
- s'organiser pour apprendre et s'entraîner

- exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
- construire durablement sa santé
- accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel

RNCP35888BC07 — Prévention-santé-environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

- appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- agir face à une situation d'urgence

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP35888BC08 — Langue vivante étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

L'épreuve de langue vivante étrangère obligatoire a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- comprendre la langue orale
- comprendre un document écrit
- s'exprimer à l'écrit
- s'exprimer à l'oral en continu
- interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral

RNCP35888BC09 — Langue vivante (bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D. 312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- s'exprimer à l'oral en continu
- interagir à l'oral
- comprendre un document écrit dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : Ponctuel oral

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités). Formation

professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel oral

RNCP35888BC10 — Mobilité (Bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

- comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger
- caractériser le contexte professionnel étranger
- réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger
- comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France
- se repérer dans un nouvel environnement
- identifier des caractéristiques culturelles du contexte

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités au CCF). Formation professionnelle continue (établissements publics) : Ponctuel oral et écrit

Scolaires (établissements privés hors contrat). Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités). Formation professionnelle continue (établissements privés). Enseignement à distance. Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

travaux publics

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

constructeur de routes et d'aménagements urbains

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Arrêté du 15 janvier 2019 permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 014 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B0X30 — Ouvriers peu qualifiés de l'extraction et des travaux publics · tension 3/5 (Modérée) B0X31 — Ouvriers qualifiés de l'extraction et des travaux publics · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	21 860
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	B0X30 — Ouvriers peu qualifiés de l'extraction et des travaux publics B0X31 — Ouvriers qualifiés de l'extraction et des travaux publics B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :

- 1/ de professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;
- 2/ de personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :

- 1/ de professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;
- 2/ de personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :

- 1/ de professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;
- 2/ de personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 577 €
Selon la branche	6 000 € – 6 723 €
Prise en charge	Branches concernées
6 577 €	Valeur par défaut · 207 branches
6 723 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNEF de la Branche des organismes de formation, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 721 €	CPNE du négoce et de l'industrie des produits du sol, engrais et produits connexes, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés
6 000 €	CPNEFP Carrières et matériaux

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2025

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1151

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP40485

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://onisep.fr>

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043501146>

<https://eduscol.education.fr/pid23236-cid47637/le-certificat-d-aptitude-professionnelle-cap.html>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35888/>